

Procès-verbal

Séance du conseil de la ville de Macamic tenue le 11 juin 2007, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Denise Dubois, Rock Morin, Éric Poiré et Yvan Verville. Étaient également présents le directeur général, Denis Bédard et la secrétaire-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt.

Absents : Dianne Duchesne et Marc Frappier.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2007-06-097

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux des sessions du 7 mai 2007, 14 mai 2007 et celui du 28 mai 2007;
4. Approbation des comptes à payer :
 - a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 132 907,23 \$;
 - b) Chèques de paie du mois de mai 2007 :
 - Paie du 8 mai 2007 au montant de 12 603,75 \$;
 - Paie du 22 mai 2007 au montant de 16 016,55 \$;
5. Période de questions;
6. Correspondance reçue et envoyée pour le mois de mai 2007;
7. Modalités du transfert de la taxe d'accise;
8. Fortin-les-Berges;
9. Demande de commandite du Club d'haltérophilie de La Sarre;
10. Municipalité de Chazel;
11. Modification au rôle – MRC d'Abitibi-Ouest;
12. Rapport des comités;
13. Questions diverses :
 - a) Changement d'heure des sessions du conseil;
 - b) Usine de filtration;
14. Période de questions;
15. Information du directeur général;
16. Levée de l'assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 7, 8, 10, 13b) et 15 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

2007-06-098

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS DU 7 MAI 2007, 14 MAI 2007 ET CELUI DU 28 MAI 2007

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : Les procès-verbaux du 7 mai 2007, 14 mai 2007 et du 28 mai 2007 soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

2007-06-099

4. APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : Les items suivants soient acceptés :

- a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 132 907,23 \$;
- b) Chèques de paie du mois de mai 2007 :
 - Paie du 8 mai 2007 au montant de 12 603,75 \$;
 - Paie du 22 mai 2007 au montant de 16 016,55 \$;

Adoptée à l'unanimité.

5. Période de questions

Monsieur Aldé Beaulieu fait une plainte concernant le chien de monsieur Harry Bruneau.

6. Correspondance reçue et envoyée de mai 2007

Le directeur général, Denis Bédard donne des informations concernant la correspondance reçue et envoyée au cours du mois de mai 2007.

2007-06-100

9. DEMANDE DE COMMANDITE DU CLUB D'HALTÉROPHILIE DE LA SARRE

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QU' : Un montant de 50 \$ soit versé au Club d'haltérophilie de La Sarre pour notre appui financier.

Adoptée à l'unanimité.

2007-06-101

11. **MODIFICATION AU RÔLE – MRC D'ABITIBI-OUEST**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Suite à diverses plaintes de contribuables, la Ville de Macamic demande à la MRC d'Abitibi-Ouest de s'assurer que les divers correctifs et suivis au rôle d'évaluation de la municipalité soient dorénavant réalisés dans des délais acceptables et beaucoup plus courts que ce qui s'est fait à ce jour.

Adoptée à l'unanimité.

12. **Rapport des comités**

Le conseiller Éric Poiré fait rapport de la dernière rencontre concernant la Régie des déchets.

13. **Questions diverses**

2007-06-102

b) **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT POUR MODIFIER L'HEURE DES SÉANCES DU CONSEIL**

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Denise Dubois qu'il y aura présentation, à une séance ultérieure, d'un règlement pour modifier l'heure des séances du conseil.

14. **Période de questions**

Aucune question.

2007-06-103

16. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 30.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire